



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Creation

Question écrite n° 47950

### Texte de la question

M. Didier Boulaud attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'aide aux chômeurs createurs d'entreprises (ACCRE) qui a permis la creation de plusieurs milliers d'entreprises et par la meme d'emplois. Selon une etude de la direction de l'animation, de la recherche des etudes et des statistiques en date du mois d'aout dernier, l'ACCRE serait utilisee plus particulierement par les chomeurs les plus demunis et en terme de perennite, les entreprises creees avec cette aide ont un taux de reussite comparable a celles qui n'en ont pas beneficie. Or, cette aide vient d'etre supprimee par le Parlement lors de l'adoption de la loi de finances 1997 sans qu'aucun autre dispositif semblable ait ete propose. Aider les entreprises deja existantes peut etre necessaire mais encourager des chomeurs a creer des entreprises contribue egalement a la baisse du chomage. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour ces chomeurs interesses par une creation d'entreprise afin de les aider dans leur projet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Boulaud Didier](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47950

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 1997, page 474